



Societe en cessation de paiement,

Par **eric2a**, le **10/06/2017** à **06:20**

Bonjour,

A-t'on le droit de donner en location gérance un fonds de commerce en cessation de paiement ?

Doit-on en informer le futur gérant et, si oui, de quelle manière ?

Bonne journée.